



Communiqué

Participation

Un nouveau soutien aux initiatives dans les quartiers

La Ville de Lausanne renforce son soutien aux initiatives locales avec la création du Fonds vie de quartier. Il est destiné aux associations de quartier pour des initiatives favorisant la cohésion sociale. Une partie de la commission d'évaluation des projets sera tirée au sort.

Le Fonds vie de quartier permet de soutenir des projets ancrés dans le quotidien des Lausannoises et Lausannois. D'un montant maximal de CHF 5'000.- par projet, son but est de stimuler le vivre-ensemble à l'échelle locale. Il vient compléter les outils déjà déployés par la Ville pour renforcer la vie de quartier, comme le Budget participatif ou la Caravane des quartiers.

Un ancrage local pour la commission d'évaluation

Composée de douze membres, la commission est composée du Municipal en charge de la politique des quartiers et des partenaires (FASL, USDL, USL), mais également de Lausannoises et Lausannois tirés au sort. Les critères de sélection du tirage au sort garantiront la diversité en termes d'âge et de genre. Les Lausannoises et Lausannois seront contactés via un courrier de la Municipalité et pourront choisir librement d'y participer. Le recours au tirage au sort vise à élargir la participation citoyenne et à renforcer la représentativité de la population lausannoise dans les décisions publiques, en phase avec l'évolution des pratiques démocratiques.

Les projets pourront être déposés en tout temps et seront évalués par la commission qui se réunira tous les trimestres. Pour déposer un projet, il suffit de remplir le formulaire sur www.lausanne.ch/fonds-vgd en y ajoutant les éléments suivants :

- une présentation de l'association à la base du projet et les buts qu'elle poursuit ;
- les coordonnées du ou de la responsable du projet (nom, prénom, adresse postale, email, numéro de téléphone) ;
- une description et les objectifs du projet, le quartier concerné, un calendrier de réalisation, un budget, les demandes de soutien en cours ou achevées.

Avec cette nouvelle initiative, Lausanne réaffirme son engagement pour une ville inclusive et solidaire, où chaque quartier joue un rôle essentiel dans la création de liens sociaux forts.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/fonds-vgd.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers, tél. +41 78 647 12 86**
- **Alain Plattet, chef de domaine Vie de quartier, Service quartiers, jeunesse et familles, +41 21 315 60 13**

Lausanne, le 6 novembre 2024